

## B

### Bac +

Bac + 3 : Il s'agit du niveau de reconnaissance d'une formation. Par exemple, la licence et la licence professionnelle sont reconnues à bac + 3 (niveau II).

Bac + 5 : Il s'agit du niveau de reconnaissance d'une formation. Par exemple, les masters sont reconnus à bac + 5 (niveau I).

Bac + 8 : Il s'agit du niveau de reconnaissance d'une formation. Par exemple, les doctorats sont reconnus à bac + 8.

### BTS (Brevet de Technicien Supérieur)

Le BTS se prépare en deux ans après le bac. Avec ses cours théoriques et pratiques, ses stages professionnalisant, le BTS ouvre naturellement les portes du marché du travail.

150 spécialités de BTS sont proposées, toutes options confondues.

En savoir plus : <https://www.letudiant.fr/etudes/btsdut/dans-la-peau-d-un-etudiant-en-bts.html>

### BUT (Bachelor Universitaire de Technologie)

**NOUVEAU !**

Dès la rentrée 2021, les DUT deviendront des BUT (Bachelor Universitaires de Technologie).

La formation s'étendra désormais sur trois ans au lieu de deux.

Pour candidater, il faudra formuler des vœux en BUT sur Parcoursup.

Ce nouveau diplôme aura le grade de licence.

Le BUT comprend 24 spécialités, exactement les mêmes que celles des anciens DUT.

Simple changement de vocabulaire à prendre en compte : les "spécialités" des DUT deviennent des "mentions" en BUT, et les "options" deviennent des "parcours".

Demeurent aussi ce qui faisait la spécificité des DUT : le recrutement post-bac, le lien avec les entreprises, la technologie, et les travaux pratiques.

En savoir plus : <https://but.iut.fr/>

## C

### Certification professionnelle

Une certification professionnelle enregistrée au RNCP atteste d'une « qualification » c'est-à-dire de capacités à réaliser des activités professionnelles dans le cadre de plusieurs situations de travail, à des degrés de responsabilités définis dans un « référentiel ».

### Compensation (Système de)

Chaque U.E. est affectée d'un coefficient et d'une valeur en E.C.T.S. Un diplôme s'obtient soit par acquisition de chaque unité d'enseignement constitutive du parcours correspondant, soit par application des modalités de compensation entre les U.E. La compensation est organisée sur le semestre sur la base de la moyenne générale des notes obtenues pour les diverses U.E., pondérées par les coefficients.

### Contrat d'apprentissage

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail conclu entre un employeur et un salarié. Son objectif est de permettre à un jeune de suivre une formation générale, théorique et pratique, en vue d'acquérir un diplôme d'État (CAP, BAC, BTS, Licence, Master, etc.) ou un titre à finalité professionnelle inscrit au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

L'apprentissage repose sur le principe de l'alternance entre enseignement théorique en centre de formation d'apprentis (CFA) ou en organisme de formation et enseignement du métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a conclu son contrat.

L'employeur s'engage à transmettre une compétence professionnelle et à verser un salaire au jeune apprenti. En échange, l'apprenti doit travailler en entreprise et suivre une formation complémentaire en centre de formation d'apprentis. La formation est sanctionnée par un examen qui permet d'obtenir le diplôme professionnel prévu par le contrat.

Bénéficiaires : tous jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus au début de l'apprentissage.

Durée du contrat : de 6 mois à 3 ans.

En savoir plus : <https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/formation-en-alternance-10751/apprentissage/contrat-apprentissage>

## Contrat de professionnalisation

Le contrat de professionnalisation est un contrat de travail conclu entre un employeur et un salarié. Il permet l'acquisition d'une qualification professionnelle (diplôme, titre, certificat de qualification professionnelle...) reconnue par l'État et/ou la branche professionnelle. L'objectif est l'insertion ou le retour à l'emploi des jeunes et des adultes.

Le contrat de professionnalisation a pour but d'acquérir une qualification professionnelle reconnue :

- diplôme ou titre professionnel enregistré dans le Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) ;
- certificat de qualification professionnelle (CQP) de branche ou interbranche ;
- qualification reconnue dans les classifications d'une convention collective nationale.

C'est un mode de formation en alternance.

Bénéficiaires : jeunes de 16 à 25 ans (sortis du système scolaire) révolus au début du contrat et demandeurs d'emploi de 26 ans et plus.

Durée du contrat : le contrat de professionnalisation est un contrat de travail qui peut être à durée déterminée ou indéterminée. Durée minimale de 6 à 12 mois.

En savoir plus :

<https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/formation-en-alternance-10751/contrat-de-professionnalisation>

## D

### Diplôme

Document écrit établissant des droits (selon les cas : accès aux concours, poursuite d'études...). Il émane d'une autorité compétente, sous le contrôle de l'Etat. Il conditionne l'accès à certaines professions et à certaines formations ou concours. Il reconnaît au titulaire un niveau de capacité vérifié.

### Diplôme universitaire

Diplômes nationaux délivrés par les universités au nom du ministre chargé de l'enseignement supérieur. Ils sont enregistrés de droit au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Exemples : BUT (anciennement DUT), licence, master...

### Doctorat

Diplôme préparé en 8 ans après le bac à l'université ou en 3 ans après un master. C'est un diplôme qui sanctionne un travail de recherche original mené dans une équipe universitaire, dans un organisme de recherche ou dans une entreprise.

### Domaine

Toutes les formations du LMD sont regroupées en domaines. Les domaines de formation sont déterminés par chaque université en fonction de ses propres spécificités et de ses pôles d'excellence. Ils restent soumis à l'accord du Ministère. Un domaine regroupe plusieurs disciplines.

Exemples de domaines :

- Sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion
- Lettres, langues et communication
- Sciences de l'homme et de la société
- Sciences - Santé - Technologies

Chaque domaine se subdivise en mentions et le cas échéant chaque mention en spécialités.

## E

### EC (Elément constitutif)

Il représente une matière ou un enseignement, composant une UE.

### ECTS (European Credits Transfer System)

Ces crédits récompensent la validation d'une unité d'enseignement (UE). Il est nécessaire, pour valider un semestre, de collecter un certain nombre d'ECTS.

En France, un an d'études est représenté par 60 crédits, soit entre 1 500 et 1 800 heures de travail des étudiants.

Une licence (Bac+3) équivaut à 180 crédits, un master (bac+5) à 300.

Valables dans toute l'Union européenne, ils simplifient la lecture et la comparaison des programmes d'études des différents pays, encourageant et facilitant ainsi les échanges universitaires du type Erasmus.

## Equivalence

Reconnaissance d'une valeur égale entre deux certifications, établie sous la responsabilité des seuls certificateurs concernés. Lorsqu'elle est officielle, elle est mentionnée dans le Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) au sein du résumé descriptif de la certification .

## ERASMUS (European Region Action Scheme for the Mobility of University Students)

Programme d'échange universitaire européen permettant de suivre un ou deux semestres d'une licence ou d'un master dans une université étrangère.

Pour en savoir plus : <https://generation.erasmusplus.fr/>

## F

### Filières

- courte : 2 ou 3 ans d'études après le bac (ex. BTS en 2 ans après le bac).
- longue : au-delà de 3 ans d'études après le bac (ex. : master en 5 ans d'études).
- sélective : filières dont les places sont limitées. Cela implique une sélection à l'entrée (BTS, BUT (ancien DUT), certaines licences dites en tension, CPGE...).

### Formation initiale

Vise l'acquisition de compétences par une personne qui n'a jamais exercé la profession pour laquelle elle désire se préparer. Elle s'effectue dans un collège, un lycée, dans une université, dans une école...

La formation initiale est toujours sanctionnée par un diplôme.

### Formation en alternance

Ce type de formation associe temps passé en entreprise et temps passé à l'école. Les deux principaux contrats d'alternance sont le contrat d'apprentissage et le contrat de professionnalisation.

### Formation continue

Complète des connaissances et compétences acquises lors de la formation initiale, permet aux personnes entrées dans la vie active de continuer à se former tout au long de leur carrière professionnelle afin de s'adapter à l'évolution des techniques et favoriser leur adaptation au monde du travail.

## L

### LMD

C'est le nom donné au parcours universitaire classique et harmonisé à l'échelle européenne : licence (bac+3), master (bac+5), doctorat (bac +8).

### Licence

Il s'agit du premier diplôme universitaire. La Licence dure trois ans soit 6 semestres (180 crédits E.C.T.S.)

La première année de licence est moins spécialisée et davantage recentrée sur les fondamentaux (nouvelles technologies, langues, méthodologie, expression écrite et orale...).

La deuxième année de licence constitue l'étape d'entrée dans la spécialisation disciplinaire. L'étudiant y découvre le monde professionnel (sous forme de séminaires, de forums, de tutorat d'entreprise...). Au cours de cette année, le suivi du projet personnel de l'étudiant est assuré.

La troisième année de licence : c'est l'année de finalisation du projet d'études sur la base de l'affermissement des connaissances disciplinaires et des compétences acquises. A terme, tous les étudiants diplômés de licence disposeront au moins d'un stage validé dans le cursus.

### Licence pro

Élaborés en partenariat avec des professionnels, ces diplômes permettent chaque année à près de 53 000 jeunes ayant validé 2 ans d'études supérieures de se spécialiser ou d'acquérir une double compétence. L'accès est sélectif.

La licence pro est accessible aux étudiants ayant validé 120 crédits ECTS (L2, BTS...) et se prépare en 1 an.

Elle vise l'insertion professionnelle. Elle offre une insertion rapide sur le marché du travail, notamment à des postes de technicien supérieur ou d'assistant d'ingénieur.

Il est possible de poursuivre en master ou en école recrutant à bac+3.

Pour en savoir plus : <http://www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/Apres-le-bac/Organisation-des-etudes-superieures/Les-licences-professionnelles>

## M

### Master

Diplôme préparé en 5 ans après le bac à l'université ou en 2 ans après une licence.  
Le master offre deux orientations : professionnelle ou recherche.  
Les titulaires d'un master recherche ont vocation à poursuivre en doctorat (préparation d'une thèse).

### Mention

Subdivision du domaine. La mention peut elle-même se décliner en spécialités.

## N

### Niveau V, IV, III, II, I

Ce sont les différents niveaux de formation.  
Le niveau 5 : correspond au CAP ou au BEP.  
Le niveau 4 : Bac général, Bac professionnel (Bac pro), Brevet de Technicien (BT), ou Brevet Professionnel (BP).  
Le niveau 3 : Brevet de Technicien Supérieur, Diplôme Universitaire de Technologie.  
Le niveau 2 : licence, maîtrise.  
Le niveau 1 : diplôme de troisièmes cycles d'université, un diplôme d'ingénieur, etc.

## P

### Parcours

Le parcours est une progression, au sein d'un ensemble cohérent de matières, adaptée au projet personnel et professionnel de l'étudiant. Grâce à une organisation pédagogique qui offre des enseignements obligatoires et des enseignements au choix, l'étudiant construit son parcours, en accord avec l'équipe pédagogique, en vue d'une mention de diplôme donnée.

### Parcours Sup

Il s'agit de la plateforme nationale d'admission en première année des formations de l'enseignement supérieur qui succède à APB. Elle permet aux lycéens, apprentis ou étudiants en réorientation qui souhaitent intégrer une L1, un BUT (ancien DUT) ou une classe préparatoire de se préinscrire, de déposer leurs vœux de poursuite d'études et de répondre aux propositions d'admission.

Pour en savoir plus : <https://www.parcoursup.fr/>

## Q

### Qualification

La définition de cette notion peut être abordée selon deux approches : une approche collective et une approche individuelle.

Dans le premier cas, reconnaissance sociale de la maîtrise des savoirs et des compétences nécessaires à la tenue d'un poste de travail. Dans le second cas, la qualification d'une personne est sa capacité individuelle opératoire pour occuper un poste de travail.

La qualification peut être acquise par la formation et attestée par un diplôme, un titre ou une certification de qualification professionnel (CQP).

## R

### RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles)

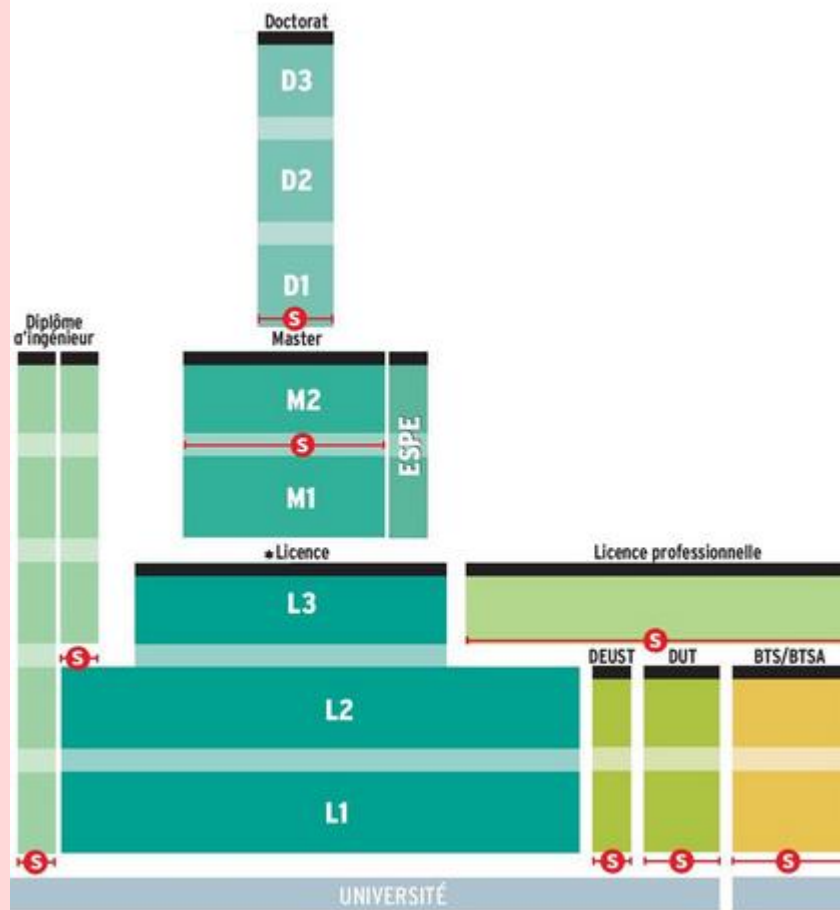
Le RNCP est un outil d'information qui permet de connaître pour chaque titre : la date de reconnaissance de l'État ; le niveau d'études (du niveau V pour un CAP/BEP au niveau I pour un bac+5) ; les secteurs d'activité et les types d'emploi concernés ; les modalités d'accès.

C'est une garantie à la fois pour l'institution (reconnaissance de fiabilité) mais également pour le bénéficiaire (gage de qualité de la formation).

En savoir plus : <https://www.francecompetences.fr/>

## S

### Schéma des études supérieures



### Semestre (Universités)

L'année universitaire s'articule autour de deux semestres, le 1er entre septembre et janvier, le 2nd jusqu'à la fin mai/juin. Pour valider un semestre, il est nécessaire de collecter un nombre suffisant de crédits ECTS.

### Spécialité

Subdivision de la mention. En licence, seules les mentions LLCE (Langues, littératures et civilisations étrangères) et Sciences du sport se déclinent en spécialités.

## U

### UE (Unité d'enseignement)

Ensemble d'éléments pédagogiques, regroupés pour leur cohérence. Un semestre se compose de plusieurs U.E. Chaque unité d'enseignement a une valeur définie en crédits européens, au niveau d'études concerné.

Le nombre de crédits par unité d'enseignement est défini sur la base de la charge totale de travail requise de la part de l'étudiant pour obtenir l'unité.

La charge totale de travail tient compte de l'ensemble de l'activité exigée de l'étudiant et, notamment, du volume et de la nature des enseignements dispensés, du travail personnel requis, des stages, mémoires, projets et autres activités. Chaque U.E. est définitivement acquise et capitalisable dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne.

Elle donne alors lieu à l'attribution des crédits européens correspondants.

Lorsque l'U.E. comporte des éléments constitutifs, chaque élément est affecté d'un coefficient.

### UFR

Unité de Formation et de Recherche, parfois appelée « faculté » ou « fac ». C'est une structure administrative qui regroupe les différents départements d'un domaine d'études.

## Sources

Commission nationale de la certification professionnelle :  
[http://www.capitalrh.fr/Glossaire-de-la-certification-professionnel\\_a492.html](http://www.capitalrh.fr/Glossaire-de-la-certification-professionnel_a492.html)

L'Étudiant

<https://www.letudiant.fr/etudes/btsdut.html>

<https://www.letudiant.fr/etudes/bts.html>

Mondial des métiers :

<https://www.mondial-metiers.com/lexique.html>

Oriane-Région Île-de-France :

<https://www.oriane.info/mon-dico-de-lorientation-lyceen>

Université de Nantes :

<https://www.univ-nantes.fr/etudier-se-former/decouvrir-nos-formations/tout-le-vocabulaire-pour-comprendre-le-lmd>

Université Paris-Nanterre :

<https://formation-continue.parisnanterre.fr/lexique-de-la-formation-professionnelle-892797.kjsp?RH=1487863230734>

Université de Rennes :

<https://etudiant.univ-rennes1.fr/petit-lexique-universitaire>